CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R24-2026-304

PUBLIÉ LE 16 NOVEMBRE 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2026-11-13-00001 - Arrêté fixant la composition des commissions de la CRSA (21 pages) Page 3

R24-2026-11-12-00001 - Arrêté modificatif de l'arrêté fixant la composition de la CRSA (15 pages) Page 25

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale /

R24-2026-11-10-00002 - 2026-DG-DS18 0002 décision portant délégation de signature au directeur départemental pour les CLS (7 pages) Page 41

R24-2026-11-10-00003 - 2026-DG-DS28-0004 décision portant délégation de signature au directeur départemental pour les CLS (7 pages) Page 49

R24-2026-11-10-00004 - 2026-DG-DS36-0002 décision portant délégation de signature à la directrice départementale pour les CLS (7 pages) Page 57

R24-2026-11-10-00005 - 2026-DG-DS41-0003 décision portant délégation de signature à la directrice départementale pour les CLS (7 pages) Page 65

R24-2026-11-10-00006 - 2026-DG-DS45-0003 décision portant délégation de signature à la directrice départementale pour les CLS (7 pages) Page 73

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2026-11-13-00001

Arrêté fixant la composition des commissions de la CRSA

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE VAL-DE-LOIRE
DIRECTION DE LA STRATEGIE

ARRETE
fixant la composition des commissions de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire pour la mandature 2026-2031

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-4 et D. 1432-28 à D. 1432-53,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU l'arrêté 2026-DSTRAT-023 en date du 8 septembre 2026 portant prolongation du mandat des membres composant les commissions de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté n°2026-DSTRAT-025 en date du 6 octobre 2026 fixant la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Centre-Val de Loire pour la mandature 2026- 2031 ;

VU la décision n°2026-DG-DS-0003, en date du 13 juillet 2026, de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature **;**

CONSIDERANT QUE la conférence régionale de santé et de l'autonomie contribue, par ses avis, à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé ;

CONSIDERANT QUE les membres de la CRSA sont désignés par arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé selon les modalités prévues à l'article D. 1432-28 du Code de la santé publique ;

CONSIDERANT QUE chaque commission spécialisée de la CRSA comporte des membres de droit et des représentants élus par collège de l'assemblée plénière, selon les articles D. 1432-37, D. 1432-39, D. 1432-41 et D. 1432-42 ;

CONSIDERANT QUE la composition de la commission permanente est prévue à l'article D. 1432-34 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La Commission permanente est composée des membres listés dans l'annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Commission spécialisée « Organisation des soins » est composée des membres listés dans l'annexe 2 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : La Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » est composée des membres listés dans l'annexe 3 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : La Commission spécialisée « Prévention » est composée des membres listés dans l'annexe 4 du présent arrêté.

ARTICLE 5 : La Commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé » est composée des membres listés dans l'annexe 5 du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

ARTICLE 7 : La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

FAIT A ORLEANS, le 12 novembre 2026
La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire
Signé : Anne-Briac BILI

ARRETE N°2026-DSTRAT-026

ANNEXE 1

Composition de la commission permanente de la CRSA Centre-Val de Loire

Président de la Commission permanente
En attente de désignation

Vice-présidents de la Commission permanente	
Titulaires	**Suppléants**
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 1er collège (collectivités territoriales) est représenté par 2 membres :

Titulaires	**Suppléants**
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2e collège (représentants d'usagers des services de santé ou médico-sociaux) est représenté par 2 membres :

Titulaires	**Suppléants**
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3ème collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	**Suppléant**
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 4ème collège (partenaires sociaux) est représenté par 2 membres :

Titulaires	**Suppléants**
En attente de désignation	En attente de désignation

En attente de désignation	En attente de désignation

Le 5ème collège (cohésion et la protection sociales) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 6ème collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 7ème collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres, dont au moins 1 représentant des professionnels du système de santé et 1 représentant des gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 8ème collège (personnalités qualifiées) est représenté par 1 membre :

Titulaire
En attente de désignation

ANNEXE 2

Composition de la Commission spécialisée « Organisation des soins » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1er collège (collectivités territoriales) est représenté par 4 membres :

- Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des départements :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2ème collège (représentants des usagers) est représenté par 4 membres :

- Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3ème collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 4ème collège (partenaires sociaux) est représenté par 6 membres :

- Trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Laurence HERVE Elu du bureau de la Chambre de commerce et de l'industrie du Centre-Val de Loire	Aline MERIAU Présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire

- Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 5ème collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :

- Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Annie MORDANT Aésio Mutuelle	Patrick COUTEAU Harmonie Mutuelle

- Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
Dr Pascal NICOLLE Directeur coordonnateur de la gestion du risque DCGDR Centre-Val de Loire	Géraldine VIATOUR Responsable de la cellule de coordination DCGDR DCGDR Centre-Val de Loire

Le 6ème collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

- Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOËL Directrice du CREAI

Le 7ème collège (offreurs des services de santé) est représenté par 25 membres :

- Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Francis BRUNEAU Directeur du Centre hospitalier de Blois	Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire

Pierre BEST Directeur du Centre hospitalier de Chartres	Cyrille HARMEL Directeur du Centre hospitalier de Châteauroux-le Blanc
Pr. Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHRU de Tours	Pr Régis HANKARD Président de la CME du CHRU d'Orléans
Dr. Sami BAÏK Président de la CME de l'EPSM Henry Ey à Bonneval	Dr. Modi Baba TEMBELY Président de la CME de l'EPSM Georges Sand à Bourges
Dr. Laurent VAZ Président de la CME du Centre hospitalier de Bourges	Dr. Etienne ROUSSEL Président de la CME du Centre hospitalier de Blois

- Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	**Suppléants**
Flore PULLIERO-VITEZ Directrice-adjointe de la Clinique de la Borde (FHP)	Christelle QUERCY Déléguée régionale FHP Centre-Val de Loire
Dr. Guillaume DEEST Président de CME de la Clinique Saint-François (FHP)	Dr. Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur à la clinique Oréliance (FHP)

- Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	**Suppléants**
Jean VILLETTE Directeur CSSR Le Menaudière	Thomas MARTIN Directeur général adjoint VYV 3 Centre-Val de Loire
Dr. Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre-Val de Loire	Ellen COULANGE Directrice générale de l'Hospitalet

- Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	**Suppléant**
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

- Un représentant parmi les responsables des centres de santé et de maisons de santé :

Titulaire	Suppléant
Woodlyne BAZELAIS-SMET Co-Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire	Delphine RUBE Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire

- Un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	Suppléant
Guillaume RALL CPTS Ouest Loire	En attente de désignation

- Un représentant des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6327-2 et L.6327-3 :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des associations de permanence de soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
Dr Véronique FAUCHIER PDSES Eure-et-Loir	Dr Didier LYON PDSES de l'Indre

- Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Guillaume HORSTMANN Membre de la chambre nationale des services d'ambulance (CNSA) – ATSU 37	Lionel HUGUET Président de l'ATSU 41

- Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Colonel Hors-classe Bruno HUCHER Directeur départemental du SDIS 28	Colonel Nicolas LE GALL Directeur départemental adjoint du SDIS 41

- Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
Dr. Claire CECCALDI Représentante des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements de santé	Dr. Stéphanie PROVÔT Coordination médicale hospitalière (CMH) CHU de Tours

- Quatre membres des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant
Dr. Nathalie GERVAISE Membre du conseil régional de l'ordre des médecins de la région Centre-Val de Loire	Dr. Patrick PETIT Membre du conseil régional de l'ordre des médecins de la région Centre-Val de Loire

- Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant
Achille CASSIOT Président du Syndicat des Internes du Centre-Val de Loire	Arthur DORE DE VILLEPOIX Attaché à la représentation des internes du Centre-Val de Loire

- Un représentant du ministère de la Défense

Titulaire	Suppléant
Gilles KERANGUEVEN COM CMA CMA 15 RENNES	François BOURDERIOUX COM CMA-adjoint CMA 15 RENNES

- **Deux membres issus de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée organisation des soins :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation par la CSMS	En attente de désignation par la CSMS
En attente de désignation par la CSMS	En attente de désignation par la CSMS

ANNEXE 3

Composition de la Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1er collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :

- **Un représentant de la région :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux représentants des départements :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des groupements de communes :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des communes :**

Titulaire	Suppléant
En attente désignation	En attente de désignation

Le 2ème collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :

- **Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3ème collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 4ème collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

- **Un représentant des organisations syndicales de salariés :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :**

Titulaire	Suppléant
Laurence HERVE Elue du bureau de la Chambre de commerce et de l'industrie du Centre-Val de Loire	Aline MERIAU Présidente de la Chambre de Métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire

- **Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 5ème collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 3 membres :

- **Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant de la mutualité française :**

Titulaire	Suppléant
Annie MORDANT Aésio Mutuelle	Patrick COUTEAU Harmonie Mutuelle

Le 7ème collège (offreurs des services de santé) est représenté par 10 membres :

- **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :**

Titulaires	Suppléants
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL Directeur régional – CVDL LADAPT (FEHAP)	Hervé LEBLANC Secrétaire général Association Ambroise Croizat (FEHAP)
Marie-Cécile FOURNIER Directrice de la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse (FHF)	Gwenaële BRECHE Directrice adjointe du Centre hospitalier de Vendôme (FHF)
Gilles GAILLARD Président PEP 45 (NEXEM)	Sandrine FONTAINE Directrice de l'APAJH 41 (NEXEM)

- **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
Audrey GAIGNARD Déléguée départementale titulaire – SYNERPA 45	Leila SOUIDI Déléguée départementale adjointe du Loiret et titulaire du Cher et de l'Indre - SYNERPA
Pascal OREAL Directeur général HUMENSIA (URIOPSS)	Alexis RIBEREAU Directeur de l'EHPAD Saint-Joseph (URIOPSS)

Maïwenn THOER LE BRIS Déléguée permanente médico-sociale à la FHF Centre-Val de Loire	Marc PENTECOUTEAU Directeur des EHPAD de Contres, Cour Cheverny et Bracieux (FHF)
Enguerran LLORENS Directeur Résidence Hardouin Fondation Léopold Bellan (FHP)	Catherine DE METZ Présidente du SSIAD du Giennois (FHP)

- **Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :**

Titulaire	Suppléant
Pascale NEVEU Directrice générale d'APLEAT-ACEP (URIOPSS)	Laurent GIANGRECO Président du Comité régional Centre-Val de Loire d'Addictions-France (URIOPSS)

- **Un membre des unions régionales des professionnels de santé ayant la qualité de médecin** :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux membres issus de la commission spécialisée organisation des soins sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation par la CSOS	En attente de désignation par la CSOS
En attente de désignation par la CSOS	En attente de désignation par la CSOS

ANNEXE 4

Composition de la Commission spécialisée « Prévention » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1er collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :

- **Un représentant de la région :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux représentants des départements :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des groupements de communes :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des communes :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2ème collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :

- **Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des associations de personnes handicapées :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3ème collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 4ème collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

- **Un représentant des organisations syndicales de salariés :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :**

Titulaire	Suppléant
Laurence HERVE Elue du bureau de la Chambre de commerce et de l'industrie du Centre-Val de Loire	Aline MERIAU Présidente de la Chambre de Métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire

- **Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 5ème collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 5 membres :

- **Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail, au titre de l'assurance vieillesse :**

Titulaire	Suppléant
Béryl FANTON Sous-Directrice Direction Assurance Maladie	Jean BEAUMONT Ingénieur Conseil régional Département prévention des risques professionnels

- **Un représentant des caisses d'allocations familiales :**

Titulaire	Suppléant
Véronique CORNU Administratrice CAF 45	Matthias BRISSARD Administrateur CAF 45

- **Un représentant de la mutualité française :**

Titulaire	Suppléant
Annie MORDANT Aésio Mutuelle	Patrick COUTEAU Harmonie Mutuelle

Le 6ème collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 6 membres :

- **Un représentant des services de santé scolaire et universitaire :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des services de santé au travail :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :**

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du CREAI

- **Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 7ème collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres :

- **Un représentant mentionné au a) b) c) ou d) du collège des offreurs de santé :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Un représentant mentionné au e) ou f) du collège des offreurs de santé :**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux membres des unions régionales des professionnels de santé :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

ANNEXE 5

Composition de la commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1er collège (collectivités territoriales) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2ème collège (représentants des usagers) est représenté par 7 membres :

- **Trois représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

- **Deux représentants des associations de personnes handicapées :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3ème collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 2 membres :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 4ème collège (partenaires sociaux) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 5ème collège (cohésion et protection sociale) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 6ème collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 7ème collège (offreurs des services de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2026-11-12-00001

Arrêté modificatif de l'arrêté fixant la composition de la CRSA

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE VAL-DE-LOIRE
DIRECTION DE LA STRATEGIE

ARRETE
portant modification de l'arrêté 2026-DSTRAT-025 fixant la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Centre-Val de Loire pour la mandature 2026-2031

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-4 et D. 1432-28 à D.1432-53 ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU l'arrêté 2026-DSTRAT-025 en date du 6 octobre 2026 fixant la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Centre-Val de Loire pour la mandature 2026-2031 ;

VU la décision n°2026-DG-DS-0003, en date du 13 juillet 2026, de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature ;

CONSIDERANT que la conférence régionale de santé et de l'autonomie contribue, par ses avis, à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé ;

CONSIDERANT que les membres de la CRSA sont désignés par arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé selon les modalités prévues par l'article D. 1432-28 du Code de la santé publique ;

CONSIDERANT les candidatures pour devenir membres de la CRSA reçues depuis la publication du dernier arrêté fixant la composition de la CRSA ainsi que les démissions reçues :

- Candidature de Monsieur Jean DELEPINE, représentant des personnes âgées au CDCA 37, en tant que titulaire ;
- Candidature de Madame Marie-Hélène GUEREAU, représentante des personnes en situation de handicap au CDCA 37, en tant que titulaire ;
- Candidature de Monsieur Georges LE NEGRATE, représentant des personnes en situation de handicap au CDCA 37, en tant que suppléant ;
- Démission de Madame Christine GOIMBAULT, titulaire, représentante de l'URPS infirmiers ;

ARRETE

ARTICLE 1er : L'annexe 1 de l'arrêté 2026-DSTRAT-025 fixant la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Centre-Val de Loire pour la mandature 2026-2031 est modifiée et remplacée par l'annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le reste de l'arrêté 2026-DSTRAT-025 fixant la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Centre-Val de Loire pour la mandature 2026-2031 est inchangé.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication soit :

- d'un recours gracieux auprès de la Directrice Générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans

Le tribunal administratif peut également être saisi par le site informatique Télérecours citoyens https://citoyens.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

FAIT A ORLEANS, le 12 novembre 2026
La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire
Signé : Anne-Briac BILI

ARRETE N°2026-DSTRAT-027

ANNEXE 1

Composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Centre-Val de Loire

Le 1er collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

- **Trois conseillers régionaux** :

Titulaires	Suppléants
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Égalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation

- **Six représentants des départements** :

Titulaires	Suppléants
18 : Marie-Line CIRRE Conseillère départementale du Cher	18 : Bénédicte de CHOULOT Vice-présidente en charge des affaires sociales et de l'insertion – Conseil départemental du Cher
28 : Evelyne LEFEBVRE, 6ème Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	28 : Stéphanie COUTEL, Conseillère départementale Eure-et-Loir
36 : Marc FLEURET Président du Conseil départemental de l'Indre	36 : Gérard MAYAUD Vice-président du Conseil départemental de l'Indre
37 : Cécile CHEVILLARD Vice-présidente en charge de politique du handicap – Conseil départemental d'Indre-et-Loire	37 : Geneviève GALLAND Déléguée Personnes âgées Conseil départemental d'Indre-et-Loire

41 : Monique GIBOTTEAU Vice-Présidente Conseil départemental du Loir-et-Cher	41 : Bruno HARNOIS Conseiller départemental Conseil départemental du Loir-et-Cher
45 : Christian BRAUX Vice-président Conseil départemental du Loiret	45 : Corinne MELZASSARD Conseillère départementale Loiret

- **Trois représentants des groupements de communes** :

Titulaires	**Suppléants**
Camille ROY Vice-présidente de Châteauroux Métropole (36)	Philippe SIMONET Conseiller communautaire de Châteauroux Métropole (36)
Philippe SCHMIT Président de la communauté de communes « entre Beauce et Perche » (28)	Olivier BARIETY Vice-président de la communauté de communes « entre Beauce et Perche » (28)
Vincent GITTON Président de la communauté de communes « Berry Loire Puisaye » (45)	Pascal SEMONSUT Vice-président de la communauté de communes des Loges (45)

- **Trois représentants des communes** :

Titulaires	**Suppléants**
En attente de la saisine nationale	En attente de la saisine nationale
En attente de la saisine nationale	En attente de la saisine nationale
En attente de la saisine nationale	En attente de la saisine nationale

Le 2ème collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

- **Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1** :

Titulaires	**Suppléants**
Aïcha BANIAN Déléguée-adjointe UNAFAM Centre-Val de Loire	Jean-Marie AUROUZE Délégué régional UNAFAM Centre-Val de Loire
Dominique BEAUCHAMP Présidente de France Touraine Alzheimer	Laurent TISSIER Trésorier de l'Association France spondylarthrites & RICS

Pascal MORANDI Délégué Addictions Alcool Vie Libre Centre-Val de Loire	André REMBERT Président ARPEP Centre-Val de Loire
Christine BAISSIN Trésorière de l'AFDOC Centre-Val de Loire	Philippe NIEMEC Administrateur national APAJH, délégué Centre-Val de Loire
Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire d'AIDES	Fabien RIVIERE DA SILVA Bénévole AIDES Centre-Val de Loire
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Martine FOURRE Présidente ADAPEI 36
Hervé GUYOT Administrateur de la ligue nationale contre le cancer 37	Jeanne BUARD Administratrice de l'association française des sclérosés en plaques (AFSEP)
Hubert JOUOT Président de l'URAF Centre-Val de Loire	Elodie TORRES Présidente d'AIME contre l'endométriose

- **Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées** :

Titulaires	**Suppléants**
28 Michèle TROUTOT Générations Mouvement/ les aînés ruraux	18 Philippe DOLIVET Représentant du CDCA 18
36 Odette RENAUD-INCLAN ADMR 36	41 En attente de désignation par le CDCA 41
37 Jean DELEPINE Représentant CFDT retraités	37 En attente de désignation par le CDCA 37
45 Pascal ADAM Syndicat UNSA Retraités	45 Marie-Odile PRINTANIER Présidente de l'UDAF du Loiret

- **Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée** :

Titulaires	**Suppléants**
28 Nicolas BORNE APEDAEL 28	18 En attente de désignation par le CDCA 18

36 Denise ROSA-ARSENE Déléguée-adjointe UNAFAM 36	41 En attente de désignation du CDCA 41
37 Marie-Hélène GUEREAU Représentante Mutualité française	37 Georges LE NEGRATE Représentant FNATH
45 Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	45 Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

Le 3ème collège est composé des présidents des conseils territoriaux de santé (CTS) ou de leur représentant. Il comprend 6 membres :

Titulaires	Suppléants
Philippe DOLIVET Président du CTS 18	En attente de désignation par le CTS 18
Dr. Hervé MIGNOT Président du CTS 36	En attente de retour du CTS 36
Abdelkabire ESSALHI Représentant du CTS 37	Sébastien ROBLIQUE Représentant du CTS 37
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	En attente de désignation par le CTS 28
Laure JACQUES-FELIX-ALEXANDRE 1ère vice-présidente du CTS 41	En attente de désignation par le CTS 41
Frédérique VARIN Présidente du CTS 45	Philippe LINASSIER Membre du CTS 45

Le 4ème collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

- **Cinq représentants des organisations syndicales de salariés** :

Titulaires	Suppléants
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques - CFDT

Elodie BELLANGER Cadre de santé paramédicale CFE-CGC	Dik FANDEUR Ingénieur prévention des risques professionnels CFE-CGC
En attente de retour de la CFTC	En attente de retour de la CFTC
Sylvie BERTUIT Infirmière à l'EPSM G. Daumezon de Fleury-les-Aubrais Représentante CGT	Ludivine BRUNET Aide-Soignante au CH de Sully-sur-Loire Représentante CGT
Alexandre ROBERT Représentant FO Région Centre	Maryvonne ROUX Représentante FO Région Centre

- **Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs** :

Titulaires	**Suppléants**
Marie-Hélène HETRU Enseignante CPME	Hérizo GEORGES Dirigeant CPME
Stéphane TULIPANI Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	Christophe BILLARD Représentant MEDEF Centre-Val de Loire
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

- **Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales** :

Titulaire	**Suppléant**
Laurence HERVE Elue du bureau de la Chambre de commerce et de l'industrie du Centre-Val de Loire	Aline MERIAU Présidente de la Chambre de Métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire

- **Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles** :

Titulaire	**Suppléant**
En attente de désignation par la chambre d'agriculture régionale	En attente de désignation par la chambre d'agriculture régionale

Le 5ème collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociale. Il comprend 7 membres :

- **Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures** :

Titulaires	Suppléants
Francis GEST Représentant de la Croix rouge	Jérôme MELEARD Directeur adjoint au sein de l'association CICAT 28
Marie-Paul LEGRAS-FROMENT Présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire	Pierre VOLOVITCH Membre de la ligue des droits de l'Homme

- **Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail** :

Titulaires	Suppléant
Béryl FANTON Sous-Directrice Direction Assurance Maladie	Jean BEAUMONT Ingénieur Conseil régional Département prévention des risques professionnels

- **Un représentant des caisses d'allocations familiales** :

Titulaire	Suppléant
Véronique CORNU Administratrice CAF 45	Matthias BRISSARD Administrateur CAF 45

- **Un représentant de la mutualité française** :

Titulaire	Suppléant
Annie MORDANT Aésio Mutuelle	Patrick COUTEAU Harmonie Mutuelle

- **Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :**

Titulaire	Suppléant
Dr Pascal NICOLLE Directeur coordonateur de la gestion du risque DCGDR Centre-Val de Loire	Géraldine VIATOUR Responsable de la cellule de coordination DCGDR DCGDR Centre-Val de Loire

- **Un représentant des établissements ou services qui accueillent et accompagnent des personnes confrontées à des difficultés spécifiques :**

Titulaire	Suppléant
Remi SABLON UCSA gestionnaire ACT « un chez soi d'abord »	Denis RECAMIER Gestionnaire CSAPA et CAARUD

Le 6ème collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 10 membres :

- **Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire** :

Titulaires	Suppléants
Dr Sylvie ANGEL Médecin conseillère technique	En attente de désignation par le Rectorat
Lydie ODION Infirmière conseillère technique	En attente de désignation par le Rectorat

- **Deux représentants des services de santé au travail** :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation par la DREETS	En attente de désignation par la DREETS
En attente de désignation par la DREETS	En attente de désignation par la DREETS

- **Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile** :

Titulaires	Suppléants
Romaric GUYON Directeur général adjoint de la citoyenneté et de la cohésion sociale du Loiret	Nathalie LOISEAU HUBERT Puéricultrice
Docteur Françoise MONCEAUX Médecin PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

- **Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale** :

Titulaires	Suppléants
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Priscilla JOUBERT Cheffe de service & Ambassadrice Mois sans tabac du Centre-Val de Loire à l'APLEAT-ACEP
Pr. Leslie GUILLON-GRAMMATICO PU-PH de santé publique au CHRU de Tours	Julie CAPELLE Cheffe de projet filière ObéCentre - CHRU Tours

- **Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche** :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOËL Directrice du CREAI

- **Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement** :

Titulaire	Suppléant
En attente de candidature	En attente de candidature

Le 7ème collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 37 membres :

- **Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie** :

Titulaires	Suppléants
Francis BRUNEAU Directeur du Centre hospitalier de Blois	Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire
Pierre BEST Directeur du Centre hospitalier de Chartres	Cyrille HARMEL Directeur du Centre hospitalier de Châteauroux-le Blanc

Pr. Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHRU de Tours	Pr Régis HANKARD Président de la CME du CHRU d'Orléans
Dr. Sami BAÏK Président de la CME de l'EPSM Henry Ey à Bonneval	Dr. Modi Baba TEMBELY Président de la CME de l'EPSM Georges Sand à Bourges
Dr. Laurent VAZ Président de la CME du Centre hospitalier de Bourges	Dr. Etienne ROUSSEL Président de la CME du Centre hospitalier de Blois

- **Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement** :

Titulaires	**Suppléants**
Flore PULLIERO-VITEZ Directrice-adjointe de la Clinique de la Borde (FHP)	Christelle QUERCY Déléguée régionale FHP Centre-Val de Loire
Dr. Guillaume DEEST Président de CME de la Clinique Saint-François (FHP)	Dr. Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur à la clinique Oréliance (FHP)

- **Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement** :

Titulaires	**Suppléants**
Jean VILLETTE Directeur CSSR Le Menaudière	Thomas MARTIN Directeur général adjoint VYV 3 Centre-Val de Loire
Dr. Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre-Val de Loire	Ellen COULANGE Directrice générale de l'Hospitalet

- **Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile** :

Titulaire	**Suppléant**
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

- **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées** :

Titulaires	Suppléants
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL Directeur régional – CVDL LADAPT (FEHAP)	Hervé LEBLANC Secrétaire général Association Ambroise Croizat (FEHAP)
Marie-Cécile FOURNIER Directrice de la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse (FHF)	Gwenaële BRECHE Directrice adjointe du Centre hospitalier de Vendôme (FHF)
Gilles GAILLARD Président PEP 45 (NEXEM)	Sandrine FONTAINE Directrice de l'APAJH 41 (NEXEM)

- **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées** :

Titulaires	Suppléants
Audrey GAIGNARD Déléguée départementale titulaire – SYNERPA 45	Leila SOUIDI Déléguée départementale adjointe du Loiret et titulaire du Cher et de l'Indre - SYNERPA
Pascal OREAL Directeur général HUMENSIA (URIOPSS)	Alexis RIBEREAU Directeur de l'EHPAD Saint-Joseph (URIOPSS)
Maïwenn THOER LE BRIS Déléguée permanente médico-sociale à la FHF Centre-Val de Loire	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets (FHF)
Enguerran LLORENS Directeur Résidence Hardouin Fondation Léopold Bellan (FHP)	Catherine DE METZ Président du SSIAD du Giennois (FHP)

- **Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :**

Titulaire	Suppléant
Pascale NEVEU Directrice générale d'APLEAT-ACEP (URIOPSS)	Laurent GIANGRECO Président du Comité régional Centre-Val de Loire d'Addictions-France (URIOPSS)

- **Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :**

Titulaire	Suppléant
Woodlyne BAZELAIS-SMET Co-Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire	Delphine RUBE Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire

- **Un représentant des CPTS implantées dans la région :**

Titulaire	Suppléant
Guillaume RALL CPTS Ouest Loire	En attente de désignation

- **Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :**

Titulaire	Suppléant
Dr Véronique FAUCHIER PDSES Eure-et-Loir	Dr Didier LYON PDSES de l'Indre

- **Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :**

Titulaire	Suppléant
En attente de retour de la saisine nationale	En attente de retour de la saisine nationale

- **Un représentant des transporteurs sanitaires** :

Titulaire	Suppléant
Guillaume HORSTMANN Membre de la chambre nationale des services d'ambulance (CNSA) – ATSU 37	Lionel HUGUET Président de l'ATSU 41

- **Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours** :

Titulaire	Suppléant
Colonel Hors-classe Bruno HUCHER Directeur départemental du SDIS 28	Colonel Nicolas LE GALL Directeur départemental adjoint du SDIS 41

- **Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé** :

Titulaire	Suppléant
Dr. Claire CECCALDI Représentante des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements de santé	Dr. Stéphanie PROVÔT Coordination médicale hospitalière (CMH) CHU de Tours

- **Six représentants des unions régionales des professionnels de santé** :

Titulaires	Suppléants
Dr Didier HUGUET URPS Pharmaciens	Dr Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens
Dr Florence DOURY-PANCHOUT URPS Médecins libéraux	Dr André THES URPS Médecins libéraux
Dr Dominique ENGALENC URPS Médecins libéraux	Dr Pierre BIDAUT URPS Médecins libéraux
Morgan COLAS URPS Masseurs-kinésithérapeutes	Bruno MEYMANDI URPS chirurgiens-dentistes
Flore CHALANSON URPS Orthophonistes	En attente de désignation
En attente de désignation	Pierre CHARPENTIER URPS Infirmiers

- **Un représentant de l'Ordre des médecins** :

Titulaire	Suppléant
Dr. Nathalie GERVAISE Membre du conseil régional de l'ordre des médecins de la région Centre-Val de Loire	Dr. Patrick PETIT Membre du conseil régional de l'ordre des médecins de la région Centre-Val de Loire

- **Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :**

Titulaire	Suppléant
Achille CASSIOT Président du Syndicat des Internes du Centre-Val de Loire	Arthur DORE DE VILLEPOIX Attaché à la représentation des internes du Centre-Val de Loire

- **Un représentant du ministère de la défense**

Titulaire	Suppléant
Gilles KERANGUEVEN COM CMA CMA 15 RENNES	François BOURDERIOUX COM CMA-adjoint CMA 15 RENNES

- **Deux représentants parmi les responsables de DAC :**

Titulaire	Suppléant
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45 – Appui santé Loiret
Delphine DIF-THIERY Directrice DAC 36	Carine PESCHARD Directrice DAC 18 – Appui Santé Berry

Le 8ème collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

Titulaires
Pr Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours Président de la FRAPS
Dr. Sophie NARCISSE Vice-Présidente CME du CHRU d'Orléans – Médecin légiste et urgentiste Chargée d'enseignement et responsable du module 1 DFASM à la faculté de Médecine d'Orléans

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2026-11-10-00002

2026-DG-DS18 0002 décision portant délégation de signature au directeur départemental pour les CLS

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION GENERALE

DECISION
portant délégation de signature au directeur départemental
de l'agence régionale de santé du Cher

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le protocole régional entre les Préfets des départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret et le Directeur de l'Agence régionale de santé Centre Val de Loire du 28 avril 2022 ;

VU le contrat en date du 2 janvier 2024 portant recrutement de Monsieur Jean-Charles ROCHARD en tant que directeur de la délégation départementale du Cher à compter du 2 janvier 2024 ;

VU la décision n° 2026-DG-DS18-0001 en date du 13 juillet 2026 portant délégation de signature au directeur départemental de l'agence régionale de santé du Cher ;

DECIDE

ARTICLE 1er : La décision est arrêtée comme suit :
Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Charles ROCHARD, en tant que directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département du Cher, à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Charles ROCHARD la délégation de signature sera exercée par Madame Marie VINENT, adjointe au directeur, responsable du département Parcours, prévention, sanitaire, médico-social.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Charles ROCHARD et de Madame Marie VINENT, la délégation de signature sera exercée par Madame Adèle BERRUBÉ, adjointe au directeur, responsable du département santé environnementale et déterminants de santé.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Charles ROCHARD, de Madame Marie VINENT et de Madame Adèle BERRUBÉ, la délégation de signature sera exercée par :

- pour les matières relevant du département « Parcours, prévention, sanitaire, médico-social » et dans l'ordre qui suit : Madame Emilie ROBY, référente territoriale ambulatoire et Madame Iza Line MAZZINE, référente territoriale offre de soins, Madame Angélina THOMAS, référente territoriale personnes âgées, Madame Anne-Laure VIAL, référente territoriale personnes handicapées, et Madame Naïma MOUSALLI, référente territoriale prévention et promotion de la santé.

- pour les matières relevant du département « Santé environnementale et déterminants de santé », et dans l'ordre qui suit : Madame Virginie GRANDCLEMENT-CHAFFY, référente espace clos et environnement extérieur, et Madame Christelle RAILLARD, référente eaux potable et de loisirs.

ARTICLE 5 : la présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et abroge la décision n°2026-DG-DS18-0001 portant délégation de signature au directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en date du 13 juillet 2026.

ARTICLE 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département du Cher.

Fait à Orléans, le 10 novembre 2026
La directrice générale de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Anne-Briac BILI

Décision n° 2026-DG-DS18-0002 enregistrée le 16 novembre 2026

Annexe 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation départementale et animation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements et structures sanitaires	Validation et signature des avenants aux contrats tripartites de permanence des soins en établissement de santé (PDSES) Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluri professionnelles (ACI-MSP) Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les

	usagers et de la qualité de la prise en charge Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local Décision visant à valider les projets de santé des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département Décision visant à valider les demandes de crédits FIR concernant les forfaits d'aides au démarrage normés par le siège des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine Tutelle et contrôle de légalité sur les actes Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS Signature des avenants de CPTS
Allocation de ressources	Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2. Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé Signature des contrats locaux de santé
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM) Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)
Offre médico-sociale	
Autorisations	Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable

Allocation de ressources	Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat Contrôle et approbation des documents budgétaires Affectation des résultats constatés au compte administratif
Décisions individuelles	
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS…) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

Annexe 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département du Cher	Centre hospitalier Jacques Cœur à Bourges Etablissement public de santé intercommunal Georges Sand à Bourges Centre hospitalier à Saint-Amand-Montrond Centre hospitalier à Vierzon

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2026-11-10-00003

2026-DG-DS28-0004 décision portant délégation de signature au directeur départemental pour les CLS

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION GENERALE

DECISION
portant délégation de signature au directeur départemental
de l'agence régionale de santé de l'Eure-et-Loir

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le protocole régional entre les Préfets des départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret et le Directeur de l'Agence régionale de santé Centre Val de Loire du 28 avril 2022 ;

VU le contrat de travail signé le 19 mars 2026 portant nomination de Monsieur Gérald NAULET, au poste de Directeur départemental d'Eure-et-Loir, à compter du 1er avril 2026 ;

VU l'arrêté n° ENV000012813225 signé le 16 mars 2026 portant affectation de Madame Rosaline FOUQUEREAU au poste d'adjointe, responsable du département parcours : prévention, sanitaire et médico-social, à compter du 1er avril 2026 ;

VU la décision n° 2026-DG-DS28-0003 en date du 13 juillet 2026 portant délégation de signature au directeur départemental de l'agence régionale de santé d'Eure-et-Loir ;

DECIDE

ARTICLE 1er : La décision est arrêtée comme suit :
Délégation de signature est donnée à Monsieur Gérald NAULET en tant que directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département de l'Eure-et-Loir à l'effet de signer les actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et listés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gérald NAULET la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1er sera exercée par Madame Rosaline FOUQUEREAU, adjointe, responsable du département parcours : prévention, sanitaire et médico-social.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gérald NAULET et de Madame Rosaline FOUQUEREAU, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines relevant du département « Parcours, Prévention, Sanitaire et Médico-Social » par Madame Martine SCHIFFERLING, référente territoriale ambulatoire, Madame Julie CATANEO, référente territoriale personnes âgées, Madame Emma ROBIEU BORDET, référente territoriale prévention, promotion de la santé et Monsieur Sophien KHELIFI, référent territorial personnes handicapées ;
- Pour les domaines relevant du département « Santé Environnementale et Déterminants de Santé » par Madame Xi-Mey BANH, référente

espace clos et environnement extérieur et Madame Aurélie MARCEL, référente eaux potables et de loisirs.

ARTICLE 4 : la présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et abroge la décision n° 2026-DG-DS28-0003 portant délégation de signature au directeur départemental de l'Agence régionale de santé de l'Eure-et-Loir du 13 juillet 2026.

ARTICLE 5 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de l'Eure-et-Loir

Fait à Orléans, le 10 novembre 2026
La directrice générale de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Anne-Briac BILI

Décision n° 2026-DG-DS28-0004 enregistrée le 16 novembre 2026

<u>ANNEXE 1</u> : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation départementale et animation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés Courriers faisant suite aux enquêtes environnementales liées aux déclarations obligatoires de légionellose et cas de saturnisme Courriers en lien avec les missions d'inspection-contrôle relatifs au domaine de la santé environnementale (du courrier d'annonce de l'inspection jusqu'au courrier de transmission de la décision définitive) à l'exception des inspections dans les domaines sanitaire ou médico-social concernant une ONIC (Orientation Nationale d'Inspection-Contrôle). Courriers et avis sollicités par les préfets dans le cadre des compétences et de l'expertise de l'ARS
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de

	dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements et structures sanitaires	Validation et signature des avenants aux contrats tripartites de permanence des soins en établissements de santé (PDSES) Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluri professionnelles (ACI-MSP) Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition des commissions d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision visant à valider les projets de santé des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine Contrôle de légalité sur les actes Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS Signature des avenants de CPTS
Allocation de ressources	Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2. Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé Signature des contrats locaux de santé
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (médecins, orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)
Offre médico-sociale	
Autorisations	Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable

Allocation de ressources	Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat Contrôle et approbation des documents budgétaires Affectation des résultats constatés au compte administratif
Décisions individuelles	
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS…) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

<u>ANNEXE 2</u> : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département de l'Eure-et-Loir	Centre Hospitalier Louis PASTEUR – LE COUDRAY Centre Hospitalier Victor JOUSSELIN – DREUX Centre Hospitalier de CHÂTEAUDUN Centre Hospitalier de NOGENT-le-ROTROU Centre Hospitalier Henri EY – BONNEVAL Centre Hospitalier de la LOUPE

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2026-11-10-00004

2026-DG-DS36-0002 décision portant délégation de signature à la directrice départementale pour les CLS

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION GENERALE

DECISION
portant délégation de signature à la directrice départementale
de l'agence régionale de santé de l'Indre

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le protocole régional entre les Préfets des départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret et le Directeur de l'Agence régionale de santé Centre Val de Loire du 28 avril 2022 ;

VU le contrat signé le 23 septembre 2025 portant recrutement de la directrice de la délégation départementale de l'Indre à compter du 1er octobre 2025 ;

VU la décision n° 2026-DG-DS36-0001 en date du 13 juillet 2026 portant délégation de signature à la directrice départementale de l'agence régionale de santé de l'Indre.

DECIDE

ARTICLE 1er : La décision est arrêtée comme suit :
Délégation de signature est donnée à Madame Anne du PEUTY en tant que directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département de l'Indre à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne du PEUTY, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1er sera exercée par Madame Christine LAVOGIEZ, adjointe, responsable du département parcours, prévention, offre sanitaire et médico-sociale.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne du PEUTY et de Madame Christine LAVOGIEZ, la délégation de signature sera exercée par Madame Julie BONNET, responsable du département Santé environnementale et Déterminants de santé et adjointe.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne du PEUTY, de Madame Christine LAVOGIEZ et de Madame Julie BONNET, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines de la santé environnementale par Monsieur Timothée MARTEL, référent eaux potable et de loisirs, et pour la période du 1er juillet 2025 au 2 janvier 2026, par Madame Céline DUPRÉ, référente espace clos et environnement extérieur,
- Pour les domaines de la prévention, offre sanitaire et médico-sociale par Madame Elodie DUMAS, référente territoriale personnes handicapées.

ARTICLE 5 : la présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et abroge la décision 2026-DG-DS36-0001 portant délégation de signature à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en date du 13 juillet 2026.

ARTICLE 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de l'Indre.

Fait à Orléans, le 10 novembre 2026
La directrice générale de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Anne-Briac BILI

Décision n° 2026-DG-DS36-0002 enregistrée le 16 novembre 2026

<u>ANNEXE 1</u> : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation départementale et animation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés Courriers faisant suite aux enquêtes environnementales liées aux déclarations obligatoires de légionellose et cas de saturnisme Courriers en lien avec les missions d'inspection-contrôle relatifs au domaine de la santé environnementale (du courrier d'annonce de l'inspection jusqu'au courrier de transmission de la décision définitive) à l'exception des inspections dans les domaines sanitaire ou médico-social concernant une ONIC (Orientation Nationale d'Inspection-Contrôle). Courriers et avis sollicités par les préfets dans le cadre des compétences et de l'expertise de l'ARS
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de

	dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements et structures sanitaires	Validation et signature des avenants aux contrats tripartites de permanence des soins en établissements de santé (PDSES) Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluri professionnelles (ACI-MSP) Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision visant à valider les projets de santé des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine Contrôle de légalité sur les actes Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS Signature des avenants de CPTS
Allocation de ressources	Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2. Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé Signature des contrats locaux de santé
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (médecins, orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sage-femmes, chirurgiens-dentistes)
Offre médico-sociale	
Autorisations	Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable
Allocation de ressources	Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la

	procédure contradictoire Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat Contrôle et approbation des documents budgétaires Affectation des résultats constatés au compte administratif
Décisions individuelles	
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS…) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

<u>ANNEXE 2</u> : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département de l'Indre	Centre hospitalier à Châteauroux Centre hospitalier La Tour Blanche à Issoudun Centre hospitalier à Le Blanc Centre hospitalier à La Châtre

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2026-11-10-00005

2026-DG-DS41-0003 décision portant délégation de signature à la directrice départementale pour les CLS

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION GENERALE

DECISION
portant délégation de signature à la directrice départementale
de l'agence régionale de santé de Loir-et-Cher

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le protocole régional entre les Préfets des départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret et le Directeur de

l'Agence régionale de santé Centre Val de Loire du 28 avril 2022 ;

VU le contrat à durée déterminée en date du 17 décembre 2024 portant nomination de Madame Caroline JANVIER en tant que directrice départementale, à la délégation départementale de Loir-et-Cher à compter du 6 janvier 2025.

VU la décision n° 2026-DG-DS41-0002 en date du 13 juillet 2026 portant délégation de signature à la directrice départementale de l'agence régionale de santé de Loir-et-Cher ;

DECIDE

ARTICLE 1er : La décision est arrêtée comme suit :
Délégation de signature est donnée à Madame Caroline JANVIER en tant que directrice départementale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département de Loir-et-Cher à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisées dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Caroline JANVIER, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1er sera exercée par Madame Nathalie TURPIN, adjointe, responsable du département Parcours : Prévention, Sanitaire, Médico-Social.

ARTICLE 3 : En cas d'absence de Madame Caroline JANVIER et de Madame Nathalie TURPIN, la délégation de signature sera exercée par Madame Françoise MORAGUEZ, adjointe, responsable du département Santé environnementale et Déterminants de la santé.

ARTICLE 4 : En cas d'absence de Madame Caroline JANVIER, de Madame Nathalie TURPIN et de Madame Françoise MORAGUEZ, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines de l'organisation prévention, sanitaire, médico-social, Madame Hélène CONS, référente territoriale personnes âgées, Madame Ekaterina CHOBANOVA, référente territoriale personnes handicapées, de Madame Aurore HAUSKNOST, référente territoriale Prévention, Promotion de la Santé, de Monsieur Frédéric BIRAUD, référent territorial ambulatoire et de Madame Aude ROGER, référente territoriale offre de soins.
- Pour les domaines de la santé environnementale et déterminants de santé, Madame Anaïs CHUNLEAU, référente eaux potables et de loisirs

et de Monsieur Raphaël GARNIER, référent espace clos et environnement extérieur.

ARTICLE 5 : la présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et abroge la décision n°2026-DG-DS41-0002 portant délégation de signature à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en date du 13 juillet 2026.

ARTICLE 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de Loir-et-Cher.

Fait à Orléans, le 10 novembre 2026
La directrice générale de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Anne-Briac BILI

Décision n°2026-DG-DS41-0003 enregistrée le 16 novembre 2026

ANNEXE 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale et animation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés Courriers faisant suite aux enquêtes environnementales liées aux déclarations obligatoires de légionellose et cas de saturnisme Courriers en lien avec les missions d'inspection-contrôle relatifs au domaine de la santé environnementale (du courrier d'annonce de l'inspection jusqu'au courrier de transmission de la décision définitive) à l'exception des inspections dans les domaines sanitaire ou médico-social concernant une ONIC (Orientation Nationale d'Inspection-Contrôle). Courriers et avis sollicités par les préfets dans le cadre des compétences et de l'expertise de l'ARS
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles

Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements et structures sanitaires	Validation et signature des avenants aux contrats tripartites de permanence des soins en établissements de santé (PDSES) Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluri professionnelles (ACI-MSP) Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition des commissions d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision visant à valider les projets de santé des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine Contrôle de légalité sur les actes Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS Signature des avenants de CPTS
Allocation de ressources	Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2. Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé Signature des contrats locaux de santé
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (médecins, orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)
Offre médico-sociale	
Autorisations	Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable
Allocation de ressources	Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire

	Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat Contrôle et approbation des documents budgétaires Affectation des résultats constatés au compte administratif
Décisions individuelles	
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS…) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

ANNEXE 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département du Loir-et-Cher	Centre hospitalier à Blois Centre hospitalier à Romorantin Centre hospitalier à Vendôme

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2026-11-10-00006

2026-DG-DS45-0003 décision portant délégation de signature à la directrice départementale pour les CLS

AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION GENERALE

DECISION
portant délégation de signature à la directrice départementale
de l'agence régionale de santé du Loiret

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret du 24 juin 2026 portant nomination de Madame Anne-Briac BILI en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 13 juillet 2026 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le protocole régional entre les Préfets des départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret et le Directeur de l'Agence régionale de santé Centre Val de Loire du 28 avril 2022 ;

VU l'arrêté n° MSO000092847403 signé le 10 avril 2026 portant détachement de Madame Aurélie PAJON au poste d'adjointe, responsable du département parcours de la délégation départementale du Loiret : prévention, sanitaire et médico-social, à compter du 1er mai 2026 ;

VU la décision n° 2026-DG-DS45-0002 en date du 13 juillet 2026 portant délégation de signature à la directrice de la délégation départementale du Loiret de l'Agence régionale de santé du Loiret.

DECIDE

ARTICLE 1er : La décision est arrêtée comme suit :
Délégation de signature est donnée à Madame Catherine FAYET en tant que directrice de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département du Loiret à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine FAYET, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1er sera exercée par Madame Aurélie PAJON, adjointe, responsable du département parcours prévention, sanitaire, médico-social pour les domaines liés à la prévention et l'offre de soins et médico-sociale.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine FAYET et de Madame Aurélie PAJON la délégation de signature sera exercée :

- pour les domaines liés à la prévention et l'offre de soins et médico-sociale :
  - Madame Laurence NEVEU, référente territoriale offre de soins,
  - Madame Cécile CHAUVREAU, référente parcours santé mentale
  - Madame Maud BEURRIER, référente territoriale personnes âgées,
  - Monsieur Christian AHYI, référent territorial ambulatoire,
  - Madame Fouraha SAID SOILIHI, référente territoriale prévention, promotion de la santé,
  - Madame Zehra KILINC, référente territoriale personnes en situation de handicap.

- pour les domaines liés à la santé environnementale et aux déterminants de santé :
  - Monsieur Théo DAFFIS, référent eaux potables et de loisirs

ARTICLE 4 : la présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et abroge la décision n°2026-DG-DS45-0002 portant délégation de

signature à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en date du 13 juillet 2026.

ARTICLE 5 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret.

Fait à Orléans, le 10 novembre 2026
La directrice générale de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Anne-Briac BILI

Décision n° 2026-DG-DS45-0003 enregistrée le 16 novembre 2026

<u>ANNEXE 1</u> : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation départementale et animation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés Courriers faisant suite aux enquêtes environnementales liées aux déclarations obligatoires de légionellose et cas de saturnisme Courriers en lien avec les missions d'inspection-contrôle relatifs au domaine de la santé environnementale (du courrier d'annonce de l'inspection jusqu'au courrier de transmission de la décision définitive) à l'exception des inspections dans les domaines sanitaire ou médico-social concernant une ONIC (Orientation Nationale d'Inspection-Contrôle). Courriers et avis sollicités par les préfets dans le cadre des compétences et de l'expertise de l'ARS
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins

	santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements et structures sanitaires	Validation et signature des avenants aux contrats tripartites de permanence des soins en établissements de santé (PDSES) Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluri professionnelles (ACI-MSP) Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition des commissions d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision visant à valider les projets de santé des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine Contrôle de légalité sur les actes Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS Signature des avenants de CPTS
Allocation de ressources	Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2. Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé Signature des contrats locaux de santé
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (médecins, orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)
Offre médico-sociale	
Autorisations	Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable
Allocation de	Décisions relatives aux dépenses autorisées des

ressources	établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat Contrôle et approbation des documents budgétaires Affectation des résultats constatés au compte administratif
Décisions individuelles	
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS…) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

Annexe 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département du Loiret	Centre hospitalier universitaire à Orléans Centre hospitalier de l'agglomération montargoise à Amilly Centre hospitalier à Gien Centre hospitalier à Pithiviers Centre hospitalier spécialisé Georges Daumezon à Fleury les Aubrais